

MARIE-GEORGE BUFFET

Rassembler la gauche
populaire et antibérale

Monsieur André Flageul
Président de l'UNA
108-110, rue Saint-Maur
75011 Paris

Paris, le 26 mars 2007

Monsieur le Président,

Vous appelez mon attention sur les mesures politiques à prendre pour faire évoluer le réseau d'accompagnement à domicile pour répondre aux demandes des personnes et familles aidées et soignées à domicile.

Notre société fait émerger des besoins nouveaux, des défis à relever, comme celui du vieillissement de sa population avec ses situations de dépendance, de handicap, de solidarités nouvelles à trouver.

D'abord, je pense qu'une nouvelle réforme des retraites est nécessaire, non pas en « prolongement » de la réforme Fillon, mais au contraire en commençant par abroger les décrets Balladur de 1993 et la réforme Fillon de 2000, réformes qui ont contribué à une dégradation de la situation des retraités dont le pouvoir d'achat a perdu 14 %, d'après l'INSEE.

A l'évidence, le vieillissement de la population ne pose pas que des problèmes de financement des retraites. Un autre enjeu est tout aussi important : celui de mieux accompagner la « troisième partie de son existence » pour permettre à chaque personne de choisir ses conditions de vie : en structure médicalisée ou au domicile.

Pour ma part, je ne souhaite pas opposer le placement en établissement et le maintien à domicile pour les personnes en perte progressive d'autonomie. Je pense que les deux choix ont besoin l'un et l'autre de plus de moyens.

L'APA étant intégrée à la Sécurité Sociale, l'aide au maintien à domicile de personnes dépendantes doit se faire dans le cadre des missions de la santé publique, l'hospitalisation en long séjour étant prise en charge à 100 %.

La mise en réseau, établissant une synergie au niveau local de toutes les institutions intervenant auprès des personnes âgées, dans le service public, me paraît seule de nature à permettre la création d'emplois, le recrutement et la qualification des personnels, l'émergence de nouveaux métiers, tout en offrant des services à prix abordables plus près des personnes concernées.

Il y a aussi un manque évident de structures d'accueil ; il est urgent d'engager un programme pluriannuel de constructions, de création d'emploi et de formation de personnel nécessaire pour combler le déficit des structures d'accueil.

Si on veut développer tous ces services, tout démontre qu'il faut professionnaliser ces emplois, donc assurer une formation de haut niveau pour que les personnels assurent des prestations de qualité, un véritable accompagnement dans des conditions de rémunérations fortement revalorisées. C'est ce que j'ai défendu avec mon groupe parlementaire à l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, un véritable développement de ce secteur mérite deux actions fortes : la solvabilité de l'offre d'emploi et un secteur public et associatif fort, subventionnés par les pouvoirs publics.

Cela nécessite comme je le propose de solvabiliser les populations moins aisées, par l'instauration éventuellement d'un crédit d'impôt plutôt qu'une déduction fiscale qui ne profite qu'à ceux qui ont les moyens et l'augmentation des prestations aux personnes dépendantes, telles que l'APA, ou encore l'augmentation des salaires et des pensions.

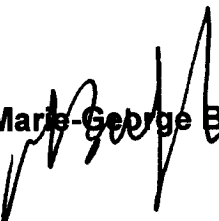
Mais aussi de concentrer les deniers publics sur les structures publiques ou associatives qui aujourd'hui souffrent de la réduction de moyens tant humains que financiers pour assurer correctement leurs missions devant une demande de plus en plus importante.

En d'autres termes, les services à la personne doivent être organisés dans un cadre collectif, avec des financements publics identifiés, propres à garantir la qualité et la sécurité du service rendu, la professionnalisation des salariés et leurs rémunérations dans des conditions satisfaisantes.

Au sortir de la guerre, dans une France beaucoup dévastée, nos aînés ont su répondre au défi de la maladie, de la vieillesse, de la famille avec la Sécurité sociale. C'est un défi d'une même ampleur qui se dresse devant nous, dans cet esprit, je propose dans mon programme une sécurité sociale universelle garantissant l'accès aux soins pour tous et je crois qu'il n'y a aucune raison, que nous ne parvenions pas à le relever. C'est un choix politique et financier, tout doit être mis en œuvre pour y répondre. C'est ma conviction profonde.

En espérant avoir répondu à vos préoccupations,

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.


Marie-George Buffet